

Le français suit l'anglais.

2027-2028

COMMUNITY PRIORITIES OF THE ENGLISH-SPEAKING COMMUNITY OF QUEBEC

Every year the community sector serving the English-speaking Community of Quebec determines and communicates its development priorities to the Government of Canada, which subsequently inform recommendations on community funding allocations.

TALQ is mandated by the department of Canadian Heritage as its interlocutor to carry out consultations with Official Language Minority Community (OLMC) stakeholders across Quebec on an annual basis to identify the challenges, needs and priorities facing their communities. TALQ is responsible for communicating these priorities to the department where they are used to inform investments in the vitality of the community.

With this information TALQ proposes the following priorities for fiscal year 2027-2028, pending validation from the English-speaking Community. Over the coming months, TALQ intends to explore the extent to which these priorities are leading to meaningful outcomes for our community's vitality and will produce recommendations for how the priority-setting process can be strengthened as we look ahead to the next federal Action Plan for Official Languages, expected to begin in the following fiscal year.

1. COMMUNITY-BUILDING

Develop relationships by fostering greater collaboration and networking among English-speaking organizations, private sector enterprises, and the broader community; diversifying resources and expertise will strengthen our communities.

Proposed priorities include:

1.1 FOSTER A SENSE OF COMMUNITY & INCLUSION FOR ENGLISH-SPEAKING COMMUNITIES ACROSS QUEBEC.

- Support for the unique community-building challenges in Quebec's regions.
- Support for youth in rural, remote, and isolated areas.
- Support for seniors in isolation.
- Support for the unique challenges faced by racial, ethnic and cultural minorities, gender and sexual minorities, people experiencing poverty, and people with disabilities that facilitate access to and participation in community-building activities.
- Reinforce intergenerational ties, with focus on enhancing mutual understanding, shared learning and heritage.
- Growth and promotion of the arts and cultural sector in English-speaking Quebec.

1.2 STRENGTHEN RELATIONSHIPS & SUPPORT COLLABORATIONS BETWEEN COMMUNITY ORGANIZATIONS.

- Support for coalitions and partnerships within the community, designed around practice and resource sharing, and collective action.
- Support for school board and municipal collaborations that address gaps in services and promote community engagement.
- Strengthen collaborations with educational institutions that support the integration of English-speaking professionals into the Quebec workforce.
- Stimulate stronger relationships between the community sector and the business sector, including small and medium enterprises.

1.3 ACCESS TO PROFESSIONAL AND COMMUNITY DEVELOPMENT RESOURCES FOR ENGLISH-LANGUAGE ORGANIZATIONS.

- Research concerning the short, medium and long-term funding needs, including salaries, benefits and opportunities for professional growth, of those working in the community sector serving the English-speaking community.
 - Support community mapping and "landscaping" research that increase awareness and understanding of where services and programs are available, and where gaps exist.
 - Support for the development of policy capacity across all sectors.
 - Access to innovative tools for collective impact work.
 - Increase access to technology, including artificial intelligence, as well as the training to effectively use these tools, to support the development of the community sector.
-

2. ACCESS TO SERVICES IN ENGLISH

Increased access to services and government information in English in all aspects of daily living is a pressing issue. The ability to make informed decisions depends on one's capacity to understand the available options and their implications.

Proposed priorities include:

2.1 THE AVAILABILITY OF SERVICES IN ENGLISH

- Increased availability of mental health services in English.
- Access to services that respond to the social determinants of health.
- Increased access to employment and employability services that aim to strengthen the economic well-being of English-speaking Quebecers.
- Early childhood education and childcare services.

- Services for individuals navigating the unique challenges faced by racial, ethnic and cultural minorities, gender and sexual minorities, people experiencing poverty, and people with disabilities.
- Affordable and accessible legal aid and accompaniment services.

2.2 INFORMATION SHARING AND KNOWLEDGE DEVELOPMENT

- Community-based promotion and increased visibility of health services and professionals accessible in English.
- Support for research and knowledge mobilization on the realities of English-speaking Quebecers.
- The translation of relevant information and documents in all sectors.
- The promotion of careers in health, community and social service to English speakers.
- Education initiatives that raise awareness of and advocate for legal rights.
- English-language information about available French second-language courses and training opportunities.

2.3 SUPPORT FOR COMMUNITY ORGANIZATIONS SERVING THE ENGLISH-SPEAKING COMMUNITY

- Organizational capacity development to facilitate expansion into additional sectors of activity, with consideration for the needs and unique realities of organizations serving rural regions.
 - Advocacy and awareness-raising concerning barriers to government services in English.
 - Policy capacity development in diverse sectors of activity, in order to address persistent gaps in service delivery.
-

3. ECONOMIC PROSPERITY

Economic prosperity or well-being of English-speaking Quebecers is achieved by providing English speakers with opportunities in Quebec to get jobs, pursue careers, create or expand businesses and social enterprises, increase the trade of goods and services, and benefit from investments in enhancing economic activity.

Proposed priorities include:

3.1 THE ACTIVE PARTICIPATION OF ENGLISH SPEAKERS IN QUEBEC'S GROWING ECONOMY.

- The development, implementation, and promotion of Official Language economic development investment and labour market participation policies.

- Support for entrepreneurs, businesses and social enterprises to meet the needs of English and Francophone Quebecers, and visitors to the province. This includes artistic, cultural, and heritage preservation and promotional services.
- Programs based on the “by and for” principle that support English speakers to be active participants in emerging (a) economic development sectors, e.g., the green economy, (b) technologies, e.g., AI, and (c) transformative initiatives, e.g., reducing and eliminating trade barriers across Canada.
- Support for developing entrepreneurs and creating and scaling-up small and medium-sized businesses and social enterprises.

3.2 THE ACTIVE PARTICIPATION OF ENGLISH SPEAKERS IN QUEBEC'S LABOUR MARKET.

- The provision of a continuum of skills development, upskilling, employment assistance, and job placement services, especially for adult and senior English speakers undertaking career transitions or addressing career and employment disruptions.
- Support to address barriers to labour market entry, including achieving required levels of French language competency, and skills and credential recognition.
- The alignment of Quebec's Official Language Minority Community workforce development with current and anticipated labour market demand in Quebec.

3.3 ECONOMIC AND LABOUR MARKET INCLUSIVENESS

- Ensure the protection and promotion of language rights for English speakers in Quebec, and the fulfillment of federal OLMC obligations in Quebec's labour market and economic development spaces.
- Provide opportunities for marginalized and vulnerable English speakers to actively participate in growing Quebec's economy, successfully pursue careers, and get and retain jobs, including, but not limited to English speakers with disabilities, and those with mental health and cognitive challenges.
- Increase awareness of private, public, and civil society financing opportunities to assist community groups in diversifying their funding sources.
- Increase capacity and collaboration in Official Language economic, workforce, and labour market development, including but not limited to competency in the French language.
- Assistance to Quebec employers in accessing pools of English-speaking, bilingual, and multilingual talent, and addressing critical labour market participation issues, such as certification and credentialing.
- Identify and address issues of economic disparity and discrimination.
- Collaboration between public, private, and civil society actors to strengthen English speakers' economic prosperity.

4. IDENTITY AND RENEWAL

Nurturing a strong sense of belonging, expressing our identity, enhancing our visibility, and working towards a Quebec society that embraces diversity will ensure the renewal of our communities.

Proposed priorities include:

4.1 THE ENGAGEMENT AND PARTICIPATION OF ENGLISH SPEAKERS IN QUEBEC SOCIETY.

- Engage with English-speaking youth and promote English speaker identity within Quebec.
- Identify, improve outreach to, and foster the participation of marginalized and isolated communities.
- Support for services for newcomers adjusting to Quebec society.
- The recruitment and retention of newcomers into the labour market.

4.2 THE INCLUSION OF ENGLISH-SPEAKING QUEBECERS WITHIN QUEBEC SOCIETY.

- Increase the visibility and vitality of English-speaking communities in rural and remote regions of Quebec.
- Strengthen the sense of belonging for English-speaking Quebecers, especially with respect to diverse cultures and building bridges between English and French-speaking communities in Quebec in the Arts, Culture and Heritage sector.
- Build, preserve and promote appreciation of the culture, history, and heritage of the English-speaking communities of Quebec of all cultural, ethnic, or geographic backgrounds.
- Build bridges between English-speaking communities and French-speaking communities to promote belonging of English-speaking community identity within Quebec society.

5. STRONG INSTITUTIONS

Healthy institutions are the cornerstone of a dynamic community. Maintaining and supporting existing institutions and establishing new ones will strengthen our communities.

Proposed priorities include:

5.1 SUPPORT THE CAPACITY AND SUSTAINABILITY OF ENGLISH-LANGUAGE INSTITUTIONS.

- Capacity building for community organizations to meet the needs of their respective members and clientele.
- The promotion of English-language institutions, and organizations that support the community.

- Research to identify and map funding opportunities for organizations to diversify their revenue sources.
- Research and advocacy efforts in the arts, cultural, and heritage sector, notably with respect to English-language media.
- Access to space, such as the repurpose of space or the development of hybrid or shared space models for heritage, art and cultural, community or housing purposes.

5.2 THE DEVELOPMENT OF LEADERSHIP CAPACITY WITHIN THE ENGLISH-SPEAKING COMMUNITY.

- Capacity-building and training opportunities for leadership within community institutions to help ensure the sustainability of those institutions.
 - Access to post-secondary (including vocational) education for youth in rural and rural remote regions.
 - Support for the recruitment, training, and retention of English-speaking professionals to work in community sector organizations.
 - Increase visibility and vitality of marginalized populations, including racial, ethnic and cultural minorities, gender and sexual minorities, people experiencing poverty, and people with disabilities within the English-speaking community in our institutions.
-

6. LEADERSHIP AND REPRESENTATION

Promoting leadership development at all levels, with an emphasis on youth engagement, and encouraging volunteerism will ensure we are an integral part of Quebec and Canadian society.

Proposed priorities include:

6.1 ACCESS TO LEADERSHIP AND REPRESENTATION OPPORTUNITIES FOR ENGLISH-SPEAKERS IN QUEBEC.

- Community outreach designed to engage marginalized populations.
- Support for the development of youth leadership through volunteerism and education.
- Knowledge development pertaining to community groups and associations without core funding as well as the populations they serve and the gaps they address, with a focus on developing creative solutions to help these groups become more sustainable.
- The promotion of civic and community engagement, with particular focus on sensitizing community members to governance structures.
- Increased civic literacy for English-speaking Quebecers.
- Engagement and empowerment of English-speaking racialized and other vulnerable communities to promote diversity, equity and inclusion within organizations and communities.

6.2 INCREASED REPRESENTATION OF ENGLISH-SPEAKING QUEBECERS IN CIVIL SERVICE.

- Identification of community leaders to participate on federal, provincial and regional government agencies, administrative bodies, etc. ensuring that English speakers are represented in the governance mechanisms of key institutions and organizations.
- Efforts which address systemic barriers to civic participation in various sectors, and at various levels of participation, for English community representatives, including the unique barriers faced by racial, ethnic and cultural minorities, gender and sexuality minority communities.

2027-2028

PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'EXPRESSION ANGLAISE DU QUÉBEC

Chaque année, le secteur communautaire, au service de la communauté d'expression anglaise du Québec, établit ses priorités de développement et les communique au gouvernement du Canada qui, par la suite, s'en inspire pour formuler des recommandations concernant l'attribution des fonds destinés aux communautés.

TALQ, en tant qu'interlocuteur du ministère du Patrimoine canadien, est chargé de mener chaque année des consultations auprès des intervenants des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Québec. L'objectif : identifier les défis, les besoins et les priorités auxquels leurs communautés sont confrontées. TALQ a pour responsabilité de transmettre ces priorités au ministère, où elles servent à orienter les investissements visant à assurer la vitalité de ces communautés.

Muni de ces renseignements, TALQ propose les priorités suivantes pour l'exercice 2027-2028, sous réserve de la validation de la communauté d'expression anglaise. Au cours des prochains mois, TALQ entend examiner dans quelle mesure ces priorités débouchent sur des résultats concrets relatifs à la vitalité de notre communauté. Il se propose également de formuler des recommandations sur la manière de renforcer le processus de définition des priorités en prévision du prochain Plan d'action fédéral pour les langues officielles, dont le lancement est prévu au cours du prochain exercice.

1. RENFORCEMENT COMMUNAUTAIRE

Développer des relations en favorisant davantage la collaboration et le réseautage entre les organismes, les entreprises du secteur privé et l'ensemble de la communauté d'expression anglaise; la diversification des ressources et des compétences contribuera à renforcer nos communautés.

Parmi les priorités proposées, notons :

1.1 FAVORISER UN SENTIMENT D'INCLUSION ET D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ AU SEIN DES COMMUNAUTÉS D'EXPRESSION ANGLAISE DE TOUT LE QUÉBEC

- Soutenir les défis particuliers liés au renforcement communautaire dans les régions du Québec.
- Soutenir les jeunes vivant dans des régions rurales, éloignées et isolées.
- Soutenir les personnes âgées vivant dans l'isolement.
- Suporter les défis particuliers auxquels sont confrontées les minorités raciales, ethniques et culturelles, les minorités sexuelles et de genre, les personnes confrontées à la pauvreté et les personnes handicapées afin de faciliter leur accès et leur participation aux activités de renforcement communautaire.

- Renforcer les liens intergénérationnels axés notamment sur l'amélioration de la compréhension mutuelle, l'apprentissage partagé et le patrimoine.
- Développer et promouvoir le secteur des arts et de la culture dans le Québec d'expression anglaise.

1.2 RENFORCER LES LIENS ET SOUTENIR LES COLLABORATIONS ENTRE LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Soutenir les coalitions et les partenariats au sein de la communauté, axés sur le partage des pratiques et des ressources, ainsi que sur l'action collective.
- Soutenir les collaborations entre les commissions scolaires et les municipalités visant à combler les lacunes en matière de services et à favoriser l'engagement communautaire.
- Renforcer les collaborations avec les établissements d'enseignement qui favorisent l'intégration des professionnels d'expression anglaise sur le marché du travail québécois.
- Stimuler le renforcement des relations entre le secteur communautaire et le secteur des affaires, notamment les petites et moyennes entreprises.

1.3 FAVORISER L'ACCÈS AUX RESSOURCES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET COMMUNAUTAIRE CONÇUES POUR LES ORGANISMES ANGLOPHONES

- Mener des études sur les besoins de financement à court, à moyen et à long terme – notamment en matière de salaires, d'avantages sociaux et de possibilités d'épanouissement professionnel – des personnes travaillant dans le secteur communautaire au service de la communauté d'expression anglaise.
- Soutenir les études de cartographie et d'aménagement communautaires permettant de mieux connaître et de comprendre où les services et les programmes sont disponibles, et où se situent les lacunes.
- Soutenir le développement des capacités en matière d'élaboration des politiques dans tous les secteurs.
- Offrir l'accès à des outils novateurs pour les initiatives d'impact collectif.
- Améliorer l'accès aux technologies, y compris l'intelligence artificielle, ainsi que de la formation nécessaire à l'utilisation efficace de ces outils afin de soutenir le développement du secteur communautaire.

2. ACCÈS AUX SERVICES EN ANGLAIS

L'amélioration de l'accès aux services et aux renseignements gouvernementaux en anglais dans tous les domaines de la vie quotidienne constitue un besoin pressant. La capacité à prendre des décisions éclairées dépend de la capacité de chacun à comprendre les options disponibles et leurs implications.

Parmi ces priorités proposées figurent :

2.1 LA DISPONIBILITÉ DES SERVICES EN ANGLAIS

- Accroître la disponibilité des services de santé mentale, offerts en anglais.
- Améliorer l'accès aux services répondant aux déterminants sociaux de la santé.
- Accroître l'accès aux services d'emploi et d'employabilité visant à renforcer le bien-être économique des Québécois d'expression anglaise.
- Accroître les services d'éducation de la petite enfance et de garderie.
- Accroître les services destinés aux personnes confrontées aux défis particuliers qu'affrontent les minorités raciales, ethniques et culturelles, les minorités de genre et sexuelles, les personnes vivant dans la pauvreté et les personnes handicapées.
- Offrir des services d'aide juridique et d'accompagnement abordables et accessibles.

2.2 PARTAGE DE L'INFORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

- Promouvoir au sein de la communauté les services de santé et ceux des professionnels, disponibles en anglais, et offrir une meilleure visibilité de ces services.
- Soutenir la recherche et la mobilisation des connaissances sur les réalités des Québécois d'expression anglaise.
- Traduire les informations et les documents pertinents dans tous les secteurs.
- Promouvoir les carrières dans les domaines de la santé, des services communautaires et des services sociaux auprès des anglophones.
- Mettre en place des initiatives éducatives visant à sensibiliser les personnes aux droits légaux et à les défendre.
- Offrir des informations en anglais sur les cours de français langue seconde et les possibilités de formation disponibles.

2.3 SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ D'EXPRESSION ANGLAISE

- Renforcer les capacités organisationnelles afin de faciliter l'expansion de nouveaux secteurs d'activité selon les réalités et les besoins particuliers des organismes intervenant en région rurale.
 - Mener des actions de plaidoyer et de sensibilisation concernant les obstacles à l'accès aux services gouvernementaux en anglais.
 - Renforcer les capacités en matière de politiques dans différents secteurs d'activité afin de remédier aux lacunes persistantes en matière de prestation des services.
-

3. PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

Afin d'assurer la prospérité économique et le bien-être des Québécois d'expression anglaise, il importe de leur offrir la possibilité de trouver un emploi au Québec, d'y mener une carrière, de créer ou de développer des entreprises et des entreprises sociales, d'accroître les échanges de biens et de services ainsi que de bénéficier d'investissements visant à renforcer l'activité économique.

Parmi les priorités proposées figurent :

3.1 LA PARTICIPATION ACTIVE DES ANGLOPHONES À L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE EN PLEINE CROISSANCE

- Élaborer, mettre en œuvre et promouvoir les politiques en matière d'investissement dans les secteurs du développement économique et de la participation au marché du travail, et ce, dans le respect des langues officielles.
- Soutenir les entrepreneurs, les entreprises et les entreprises sociales afin de répondre aux besoins des Québécois anglophones et francophones, ainsi qu'aux besoins des visiteurs de la province. Ce soutien inclut les services liés à l'art, la culture, la préservation du patrimoine et la promotion.
- Mettre au point des programmes fondés sur le principe du « par et pour » pour aider les anglophones à participer activement (a) aux secteurs émergents du développement économique, exemple : l'économie verte; (b) aux technologies, exemple : l'intelligence artificielle; et (c) aux initiatives de transformation, exemple : la réduction et l'élimination des barrières commerciales partout au Canada.
- Soutenir l'esprit d'entreprise ainsi que la création et la croissance des petites et moyennes entreprises et des entreprises sociales.

3.2 LA PARTICIPATION ACTIVE DES ANGLOPHONES AU MARCHÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC

- Mettre en place un continuum de développement des compétences, de perfectionnement, d'aide à l'emploi et au placement, notamment à l'intention des adultes et des anglophones plus âgés qui entreprennent une réorientation professionnelle, ou qui sont confrontés à des problèmes liés à leur carrière ou à leur emploi.
- Offrir du soutien afin de surmonter les obstacles relatifs à l'accès au marché du travail, notamment l'acquisition des niveaux requis de maîtrise du français ainsi que la reconnaissance des compétences et des diplômes.
- Aligner le développement de la main-d'œuvre des communautés de langue officielle en situation minoritaire du Québec sur la demande et les tendances actuelles du marché du travail québécois.

3.3 L'INCLUSION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET L'ÉCONOMIE

- Assurer la protection et la promotion des droits linguistiques des anglophones au Québec, ainsi que le respect des obligations fédérales envers les communautés de langue officielle en

situation minoritaire (CLOSM) dans les secteurs du marché du travail et du développement économique au Québec.

- Offrir aux anglophones marginalisés et vulnérables la possibilité de participer activement à la croissance économique du Québec, de mener à bien leur parcours professionnel, ainsi que d'obtenir un emploi et de le conserver, notamment, mais sans s'y limiter, aux anglophones handicapés et aux personnes confrontées à des difficultés en matière de santé mentale et de troubles cognitifs.
- Sensibiliser davantage aux possibilités de financement offertes par les secteurs privé, public et par la société civile afin d'aider les groupes communautaires à diversifier leurs sources de financement.
- Renforcer les capacités et la collaboration en matière de développement économique, de main-d'œuvre et du marché du travail dans le cadre des langues officielles, notamment, mais sans s'y limiter, en ce qui concerne la maîtrise du français.
- Aider les employeurs québécois à accéder à des bassins d'anglophones talentueux, bilingues et multilingues, ainsi qu'à résoudre les problèmes cruciaux liés à la participation au marché du travail, dont la certification et la délivrance de titres.
- Cerner et traiter les problèmes de disparités économiques et de discrimination.
- Favoriser la collaboration entre les acteurs des secteurs public, privé et de la société civile afin de renforcer la prospérité économique des anglophones.

4. IDENTITÉ ET RENOUVEAU

Le fait de cultiver un fort sentiment d'appartenance, d'exprimer notre identité, de renforcer notre visibilité et d'œuvrer en faveur d'une société québécoise ouverte à la diversité nous permettra d'assurer le renouveau de nos communautés.

Parmi les priorités proposées figurent :

4.1 L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES ANGLOPHONES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

- Établir des liens avec les jeunes anglophones et promouvoir l'identité anglophone au Québec.
- Identifier les communautés marginalisées et isolées, améliorer les actions de sensibilisation à leur égard et favoriser leur participation.
- Soutenir les services destinés aux nouveaux arrivants qui tentent de s'adapter à la société québécoise.
- Favoriser le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

4.2 L'INCLUSION DES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

- Accroître la visibilité et la vitalité des communautés d'expression anglaise dans les régions rurales et éloignées du Québec.
 - Renforcer le sentiment d'appartenance des Québécois d'expression anglaise, notamment en ce qui concerne la diversité culturelle et l'établissement de liens entre les communautés anglophones et francophones du Québec dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine.
 - Développer, préserver et promouvoir l'appréciation de la culture, de l'histoire et du patrimoine des communautés d'expression anglaise du Québec, quelles que soient leurs origines culturelles, ethniques ou géographiques.
 - Établir des liens entre les communautés anglophones et francophones afin de favoriser l'appartenance à l'identité communautaire d'expression anglaise au sein de la société québécoise.
-

5. INSTITUTIONS FORTES

Des institutions saines constituent la pierre angulaire d'une communauté dynamique. Le maintien des institutions existantes et leur soutien, ainsi que la création de nouvelles institutions, permettront de renforcer nos communautés.

Parmi les priorités proposées figurent :

5.1 LE SOUTIEN DES CAPACITÉS ET LA PÉRENNITÉ DES INSTITUTIONS DE LANGUE ANGLAISE

- Renforcer les capacités des organismes communautaires afin qu'elles puissent répondre aux besoins de leurs membres et de leur clientèle.
- Promouvoir les établissements et les organismes anglophones qui soutiennent notre communauté.
- Mener des recherches afin d'identifier et de recenser les possibilités de financement, permettant aux organismes de diversifier leurs sources de revenus.
- Mener des efforts de recherche et de plaidoyer dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine, notamment en ce qui concerne les médias anglophones.
- Favoriser l'accès aux espaces, notamment par la reconversion d'espaces existants ou par le développement de modèles d'espaces hybrides ou partagés à des fins patrimoniales, artistiques, culturelles, communautaires ou d'espaces destinés au logement.

5.2 LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE LEADERSHIP AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'EXPRESSION ANGLAISE

- Améliorer les possibilités de renforcement des capacités et de formation du leadership au sein des établissements communautaires afin de contribuer à assurer la pérennité de ces derniers.

- Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur (y compris la formation professionnelle) pour les jeunes des régions rurales et des régions rurales isolées.
 - Soutenir le recrutement, la formation et le maintien en poste des professionnels d'expression anglaise appelés à travailler au sein d'organismes du secteur communautaire.
 - Accroître la visibilité et la vitalité des populations marginalisées, notamment les minorités raciales, ethniques et culturelles, les minorités de genre et sexuelles, les personnes vivant dans la pauvreté et les personnes handicapées, au sein de la communauté d'expression anglaise de nos institutions.
-

6. LEADERSHIP ET REPRÉSENTATION

Le fait de promouvoir le développement du leadership à tous les niveaux en mettant l'accent sur l'engagement des jeunes, et d'encourager le bénévolat nous permettra de faire partie intégrante de la société québécoise et canadienne.

Parmi les priorités proposées figurent :

6.1 L'ACCÈS AUX POSSIBILITÉS DE LEADERSHIP ET DE REPRÉSENTATION POUR LES ANGLOPHONES AU QUÉBEC

- Mener des actions de sensibilisation communautaire, conçues pour mobiliser les populations marginalisées.
- Soutenir le développement des qualités de leadership chez les jeunes par le biais du bénévolat et de l'éducation.
- Approfondir les connaissances des groupes et des associations communautaires ne bénéficiant pas de financement de base, ainsi que les populations qu'ils servent et les lacunes qu'ils tentent de remédier en mettant l'accent sur l'élaboration de solutions créatives pour soutenir la viabilité de ces groupes.
- Promouvoir l'engagement civique et communautaire en mettant particulièrement l'accent sur la sensibilisation des membres de la communauté aux structures de gouvernance.
- Améliorer les connaissances civiques des Québécois d'expression anglaise.
- Soutenir l'engagement et l'autonomisation des communautés d'expression anglaise racialisées et d'autres communautés vulnérables afin de promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion au sein des organismes et des communautés.

6.2 L'AUGMENTATION DE LA REPRÉSENTATION DES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Identifier les dirigeants communautaires appelés à siéger au sein d'organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et régionaux, d'instances administratives et autres afin

de garantir la représentation des anglophones dans les mécanismes de gouvernance des institutions et organismes clés.

- Créer des initiatives visant à éliminer les obstacles d'ordre systémique à la participation civique dans divers secteurs et à différents niveaux de participation pour les représentants de la communauté d'expression anglaise, y compris les obstacles particuliers auxquels se heurtent les communautés minoritaires raciales, ethnoculturelles, sexuelles et de genre.